



LA COLLEGIALE DES FÉDÉRATIONS & SYNDICATS DE RÉFLEXOLOGIE

en 6 points clés



COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



1 - LA NAISSANCE

Une profession, une voix,
une ambition commune

La Collégiale des Fédérations & Syndicats de Réflexologie est née en 2022, à l'initiative d'Élisabeth Breton et Éric Gimbert.

Une structure indépendante, créée pour fédérer les acteurs de la réflexologie et défendre le métier.

Aujourd'hui, ce sont 3 organisations réunies autour d'un même objectif : construire l'avenir de la profession.



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



2 - L'ESPRIT

Dépasser les clivages pour servir l'intérêt commun

La Collégiale, c'est un espace où l'on met de côté les différences pour se concentrer sur l'essentiel :

- structurer
- crédibiliser
- protéger le métier de réflexologue

Un fonctionnement basé sur la coopération, l'intelligence collective et l'efficacité.



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



3 - LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER

Un socle commun pour toute la profession

Le Référentiel Métier du Réflexologue a été conçu par les membres de la Collégiale pour donner un cadre clair, cohérent et exigeant au métier.

Une étape clé pour renforcer la lisibilité, la qualité et la reconnaissance de nos pratiques.



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



4 - LA NORME AFNOR

Une avancée historique pour la réflexologie

Pendant près de 2 ans,

- 4 fédérations et syndicats
- près de 20 centres de formation

ont travaillé ensemble pour faire aboutir la norme AFNOR.

Un travail collectif sans précédent, basé sur le respect, l'écoute et une vision commune.

Une vraie fierté pour toute la profession.



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



5 - LA MÉTHODE

Une dynamique collaborative et évolutive

La Collégiale avance avec les bonnes personnes, au bon moment, selon les objectifs à atteindre.

Les partenaires évoluent, les projets aussi, mais la direction reste la même :

- consolider le professionnalisme
- renforcer la crédibilité du métier
- faire avancer toute la profession



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



6 - UN CADRE INFORMEL

Efficace et suffisant encore aujourd'hui !

Le consensus que permet d'obtenir le cadre informel suffit à l'action de la Collégiale.

Pour continuer à agir auprès des institutions et des autorités, un statut plus officiel pourrait devenir nécessaire.

L'évolution naturelle qui pourrait intervenir à l'avenir doit rester fidèle à l'ADN de la Collégiale : défendre et protéger le métier de réflexologue.



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI



PRÊT(E) À SOUTENIR L'ACTION DE LA COLLÉGIALE ?



**COLLEGIALE DES FEDERATIONS
& SYNDICATS DE REFLEXOLOGIE**

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOI